



Signataire : Skender Salih

Date de dépôt : 11 mai 2026

Question écrite urgente

Quels sont les ateliers suspendus et les différents taux d'occupation ?

Le Conseil d'Etat, dans sa réponse à la QUE 2274, indique qu'aucun atelier n'a été supprimé au cours des cinq dernières années. Il reconnaît toutefois que, durant l'année 2025, certains ateliers sont temporairement fermés, lorsque le personnel est en sous-effectif, et que le taux d'occupation moyen des ateliers a varié selon les mois.

Cependant, la question principale portait également sur les suspensions – soit les interruptions temporaires d'activité – et non uniquement sur les suppressions définitives. Ces deux notions sont distinctes et la réponse fournie ne permet pas d'évaluer la réalité opérationnelle des ateliers.

Afin d'obtenir une vision complète et factuelle de la situation, nous prions – et remercions d'avance – le Conseil d'Etat de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- *Pour chacun des ateliers, combien de jours ou de demi-journées d'activité ont-ils été suspendus temporairement (fermeture partielle ou totale) au cours de l'année 2025 et pour quelles raisons ?*
- *Quel est le taux d'occupation réel par atelier, afin de déterminer si certains ateliers spécifiques sont structurellement sous-utilisés ?*
- *Existe-t-il un seuil minimal d'activité, à partir duquel un atelier est considéré comme suspendu ? Et ce seuil est-il formellement défini dans les directives de l'établissement ?*
- *Depuis combien de temps les 18 personnes en liste d'attente attendent-elles et pour quels ateliers ?*